



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Sécurité routière dans la forêt de Fontainebleau et le sud Seine-et-Marne

Question écrite n° 3808

### Texte de la question

M. Frédéric Valletoux alerte M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur les problématiques persistantes de sécurité et de nuisance liées à la forte circulation de poids-lourds dans la forêt de Fontainebleau et le sud de la Seine-et-Marne. Les échanges réguliers avec les habitants et les élus du territoire soulignent les impacts négatifs que représente le trafic routier, principalement celui des poids-lourds, sur les communes du sud Seine-et-Marne et sur le massif forestier de Fontainebleau. De Voulx à La Chapelle-la-Reine, en passant par Lorrez-le-Bocage, Moncourt-Fromonville ou Ury, de nombreuses communes subissent chaque jour la pression de centaines de poids-lourds, notamment internationaux, traversant leurs cœurs de village. Ces passages répétés, liés en partie à des parcours d'évitement de péages autoroutiers, entraînent des nuisances importantes pour les riverains et des risques accrus pour la sécurité routière. Depuis des années, avec l'appui de nombreux élus locaux, M. le député alerte sur ce problème. Pourtant, aucune mesure structurante n'a été mise en œuvre pour y remédier efficacement. Outre les enjeux de sécurité, attachés aux conditions particulières d'un massif forestier, cette situation compromet également la préservation environnementale d'un site naturel exceptionnel. La forêt de Fontainebleau, classée dans le réseau des réserves de biosphère, bénéficiant du label « Forêt d'Exception » et candidate à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, reste un point noir en matière d'insécurité routière. Récemment, un nouvel accident dramatique impliquant un poids-lourd s'est produit, illustrant encore une fois l'urgence d'agir. Ainsi, il lui demande quelles actions concrètes sont envisagées pour limiter l'impact des poids-lourds sur la forêt de Fontainebleau et, plus largement, sur les communes du sud Seine-et-Marne.

### Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Valletoux](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Horizons & Indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3808

**Rubrique :** Transports routiers

**Ministère interrogé :** [Transports](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [4 février 2025](#), page 505